

Consommation, épargne et fragilités financières pendant la crise Covid : quelques enseignements additionnels sur données bancaires

Étienne Fize, Camille Landais et Chloé Lavest^(*)

La mobilisation de données de comptes bancaires permet d'apporter un éclairage précieux sur la situation des ménages au cours de la crise Covid. Globalement, la chute de la consommation, intense durant le premier confinement et plus modérée durant le deuxième, ne s'est pas accompagnée d'un recul de même ampleur des revenus. Il en a résulté un surcroît d'épargne important qui persiste aujourd'hui. La situation est cependant assez hétérogène selon les ménages : les plus aisés ont davantage comprimé leur consommation, même hors confinement, et davantage accumulé d'épargne quand les plus modestes connaissent une reprise plus rapide de la consommation et n'ont pas de surcroît d'épargne observable sur leurs comptes bancaires. Les plus aisés semblent avoir aussi connu une baisse plus forte de revenu même si notre mesure des revenus n'est pas très précise.

On observe globalement un recul important de la fragilité financière des ménages, mesurée notamment par la part de ménages dont le solde du compte courant est négatif en fin de mois. Naturellement, ce constat est dressé sur la base des données disponibles des titulaires de comptes bancaires (Crédit Mutuel Alliance Fédérale) qui peuvent sous-représenter les populations les plus fragiles, notamment celles non bancarisées. Une catégorie de ménages pour laquelle le recul de la précarité financière est moins notable est « les jeunes » : les étudiants et, plus encore, les jeunes actifs vivant dans un logement autonome. Leurs revenus semblent avoir plus décroché depuis le mois d'août : en population générale, le recul du revenu se situe entre 0 et 5 % quand il avoisine à 5 à 10 % chez les jeunes actifs autonomes.

Les propensions marginales à consommer des ménages modestes, mesurées à l'occasion du versement de l'allocation de rentrée scolaire, sont élevées, autour de 38 % en cinq semaines. Dès lors que la population des jeunes actifs est une catégorie potentiellement en proie à une situation financière moins favorable depuis la crise, les aides versées à la fin novembre semblent avoir été plutôt bien ciblées même si pour l'instant nous n'avons pas encore pu procéder à une analyse pour en mesurer les impacts.

Ce Focus est publié sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage que ceux-ci.

Nous remercions le Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour ses données et son aide précieuse ainsi que l'INSEE pour nos échanges fructueux.

(*) Respectivement CAE, LSE et CAE et CAE.

Introduction

La situation sanitaire et économique inédite en 2020 a fait émerger le besoin de sources de données alternatives afin d'étudier en quasi-temps réel l'évolution de l'économie de manière à la fois fiable et granulaire. Le CAE a noué, à cette occasion, un partenariat avec le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, afin d'exploiter de manière sécurisée et anonyme des données de comptes bancaires (voir encadré). Ce partenariat a abouti à une publication initiale en octobre 2020, dans laquelle les premiers enseignements en termes de dynamique de consommation et d'épargne étaient tirés sur des données allant jusqu'à la fin du mois d'août, cf. Bounie *et al.*, (2020)⁽¹⁾. Le présent Focus a pour ambition de mettre à jour certaines de ces analyses avec des données couvrant l'ensemble de l'année 2020. Il vise également à présenter des travaux additionnels, portant sur le suivi de la précarité financière ainsi que sur l'impact des transferts monétaires sur la consommation durant la crise⁽²⁾.

1. Dynamiques générales : consommation et épargne

Le premier graphique présente l'évolution de la consommation (définie comme la somme des dépenses par cartes bancaires, par chèques et retraits d'espèces) tout au long de l'année 2020. Pour tenir compte de la saisonnalité, et contrôler la croissance tendancielle de la consommation chaque année, nous adoptons la même méthode que Bounie *et al.* (2020) et présentons pour chaque mois, le ratio de la consommation en 2020 divisé par la consommation en 2019, normalisé par la valeur de ce ratio en février c'est-à-dire la

valeur suivante : $C_t = \frac{C_{\{t,2020\}}}{\frac{C_{\{t,2019\}}}{C_{\{février,2020\}}}}$ où t est un mois entre février et décembre. Lorsque ce ratio est proche

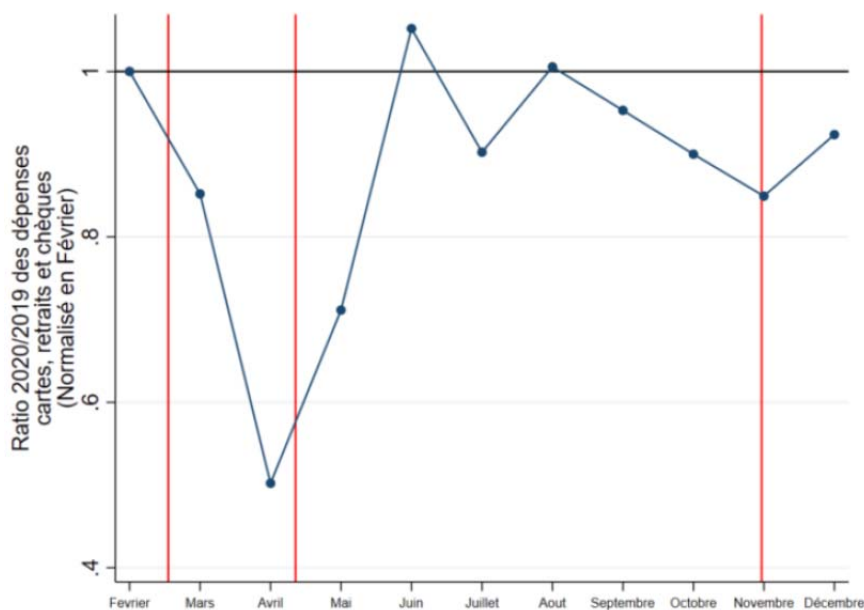
de l'unité, cela signifie que la consommation est sur un niveau correspondant à la tendance pré-Covid.

Le premier confinement démarrant en mars 2020 a provoqué une chute brutale et massive de la consommation, qui a néanmoins rebondi rapidement en sortie de confinement et atteint un niveau proche de la normale dès le mois de juin. Si le deuxième confinement en novembre ne reproduit pas une baisse de la même ampleur, le rebond en décembre est moindre qu'après le premier confinement, avec un niveau de consommation (cartes bancaires, chèques et retraits en espèces) restant significativement déprimé : la consommation est en décembre 2020 environ 8 % inférieure à ce qu'elle aurait dû être, si la tendance de 2019 s'était prolongée. Si l'on ne regarde que les consommations par cartes bancaires, la chute est moins grande et se situe aux alentours de 6 % par rapport à 2019 et normalisée par la croissance entre février 2020 et février 2019. Les dépenses par cartes ont connu un moins grand choc négatif du fait de la substitution d'une partie des dépenses par chèques ou espèces vers les cartes.

(1) Bounie D., Y. Camara, É. Fize, J. Galbraith, C. Landais, C. Lavest, T. Pazem et B. Savatier (2020) : « Dynamiques de consommation dans la crise : les enseignements en temps réel des données bancaires », *Focus du CAE*, n° 049-2020, octobre.

(2) Notons que nous utilisons un échantillon similaire à celui de Bounie *et al.* (2020), *op.cit.* L'échantillon comporte environ 300 000 foyers, et est repondéré de manière à être représentatif de la population française en termes de tranches d'âge et de répartition géographique (par départements).

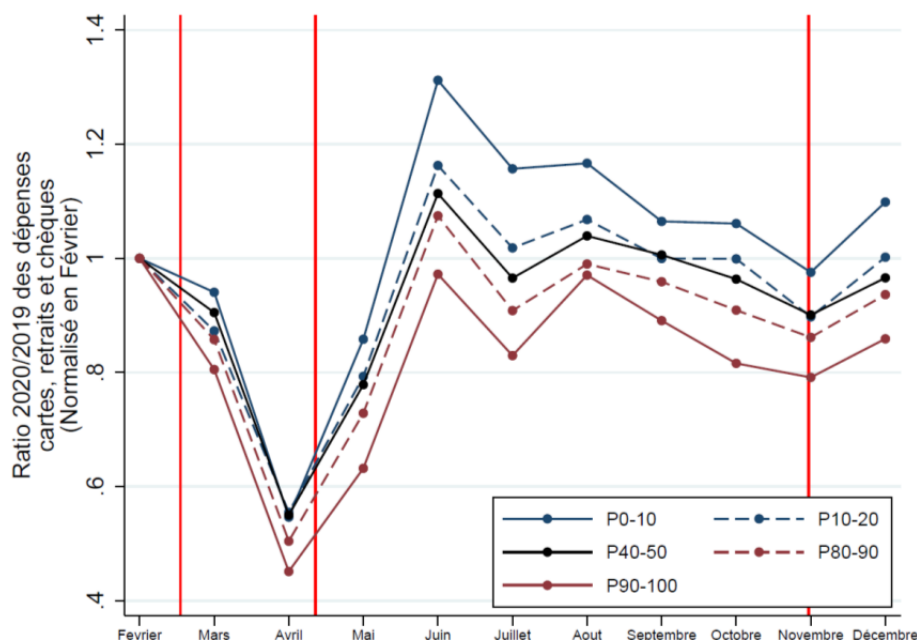
Graphique 1. Évolution de la consommation



Lecture : La mesure représentée ici est la suivante : $X_t = \frac{X_{\{t,2020\}}}{\frac{X_{\{t,2019\}}}{X_{\{février,2020\}}}}$ avec $X_{t,20XX}$ la consommation (dépenses par carte bancaire, chèque et retrait) au mois t de l'année 2019 ou 2020. Ce double ratio prend en compte la saisonnalité mensuelle en rapportant chaque mois de l'année 2020 au même mois de l'année 2019 et la croissance annuelle en normalisant par la valeur de ce ratio en février. X_t est alors la déviation de X par rapport à la valeur attendue en 2020 si cette tendance s'était maintenue.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Graphique 2. Consommation selon le niveau de consommation moyenne en 2019



Lecture : La mesure est la même que celle représentée dans le graphique 1. Les différentes courbes représentent les évolutions de ménages selon leur niveau de consommation en 2019 : nous avons calculé la moyenne de la consommation par carte, chèque et retrait en espèces en 2019 puis avons classé les ménages en utilisant comme seuils les différents déciles. Le P0-P10 représente les 10 % des ménages ayant une consommation moyenne inférieure au premier décile.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Pour mieux apprécier les hétérogénéités potentielles au sein des ménages, nous étudions les profils de consommation en divisant la population selon la consommation moyenne en 2019 (graphique 2). On observe que les baisses de consommation à la suite des confinements sont communes à tous les groupes. Cependant, depuis mars 2020, la baisse de la consommation est plus importante (relativement à l'année précédente) pour les ménages les plus riches et cet effet reste assez persistant tout au long de l'année. Le rebond de la consommation des ménages modestes a, au contraire, été très fort après le premier confinement. Ce phénomène s'explique notamment par le fait qu'en raison de la pandémie, ce sont les consommations « de loisir » qui ont été le plus empêchées par les mesures sanitaires. Or, ces consommations représentent une part plus importante de la consommation des ménages aisés par rapport aux ménages plus modestes : la part de la consommation par cartes bancaires sur les secteurs de l'hôtellerie, agences de voyages, bars et restaurants⁽³⁾ ne représente que 9,1 % pour les ménages du P0-P10, 9,4 % en moyenne et 12,4 % dans les ménages du P90-P100.

Cette chute de la consommation s'est accompagnée d'une forte hausse de l'épargne des ménages, que l'on mesure par l'évolution des actifs financiers bruts des foyers (graphique 3)⁽⁴⁾. Notons que nous n'observons que les comptes détenus par les ménages au sein du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Ainsi, bien que la plupart des ménages de notre échantillon aient pour banque principale le Crédit Mutuel Alliance Fédérale⁽⁵⁾, certains ménages peuvent être multi-bancarisés et avoir notamment une partie de leur épargne dans d'autres établissements bancaires.

Nous adoptons la même méthode que dans les graphiques précédents pour contrôler de la tendance annuelle ainsi que de la saisonnalité. Ces données montrent que le premier confinement a été marqué initialement par une baisse sensible du patrimoine financier brut des ménages qui s'explique par l'effondrement de la valeur des comptes titres, dû à la chute brutale mais temporaire des prix des actifs financiers. Ensuite, le rebond des prix des actifs et l'accumulation d'un surcroît d'épargne liquide, dû à la très forte contraction de la consommation, nettement supérieure à celle des revenus en moyenne, ont conduit à un surcroît général d'épargne. Celui-ci n'a pas été dépensé pendant l'été ni au début de l'automne. Le second confinement a été marqué à nouveau par un surcroît d'épargne conséquent et rapide. En moyenne, le stock de patrimoine financier brut des ménages début janvier 2021 est 1,5 % supérieur à ce qu'il aurait été si la tendance de 2019 s'était prolongée.

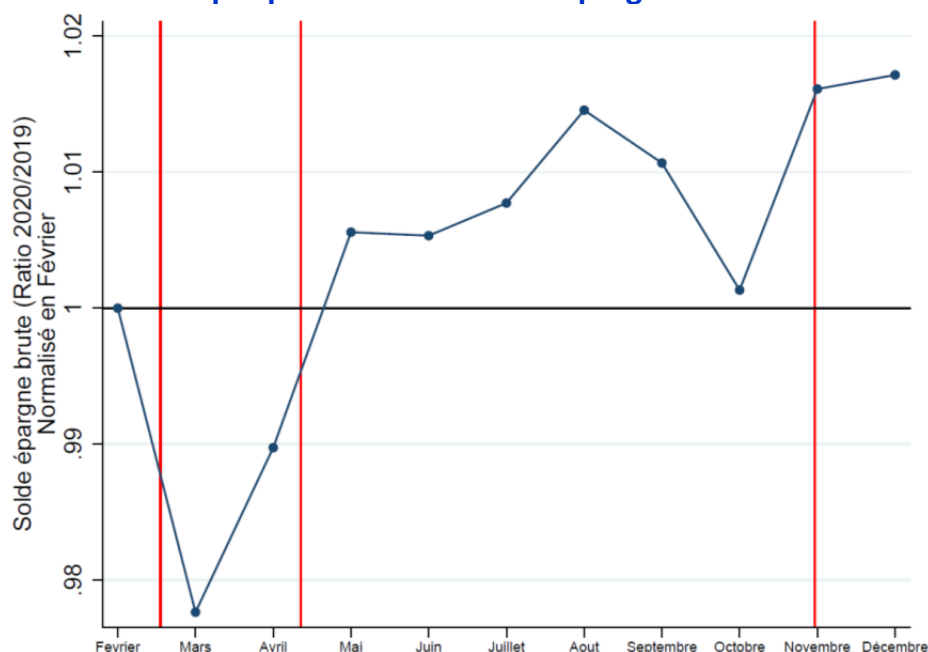
Cette situation moyenne masque toutefois de fortes disparités entre niveaux de vie des ménages, comme le montre le graphique 4. Les ménages les moins aisés (appartenant au groupe P0-10) ont connu une évolution légèrement négative de leurs niveaux d'épargne brute par rapport à une situation pré-Covid, ce qui n'est pas le cas pour les autres groupes. Les plus aisés notamment, même s'ils ont souffert de la baisse des cours boursiers au début de la crise, ont eu tendance à épargner de façon plus importante qu'en temps normal, du fait de la très forte chute de leur consommation. Le patrimoine financier des ménages est du reste très concentré parmi les ménages avec les plus hautes consommations moyennes en 2019 : c'est la raison pour laquelle l'évolution globale de l'épargne est très proche de celle du P90-P100.

(3) Codes MCC : 4722, 7011, 5812 et 5813.

(4) Total des soldes des comptes courants, comptes d'épargne et comptes sur livret, comptes titres, et comptes d'assurance vie, au dernier jour de chaque mois.

(5) Tous les individus entre 25 et 75 ans ont été choisis par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale sur un critère de « banque principale » interne à la banque. Ce n'est pas le cas pour les moins de 25 ans ni pour les plus de 75 ans.

Graphique 3. Évolution de l'épargne brute

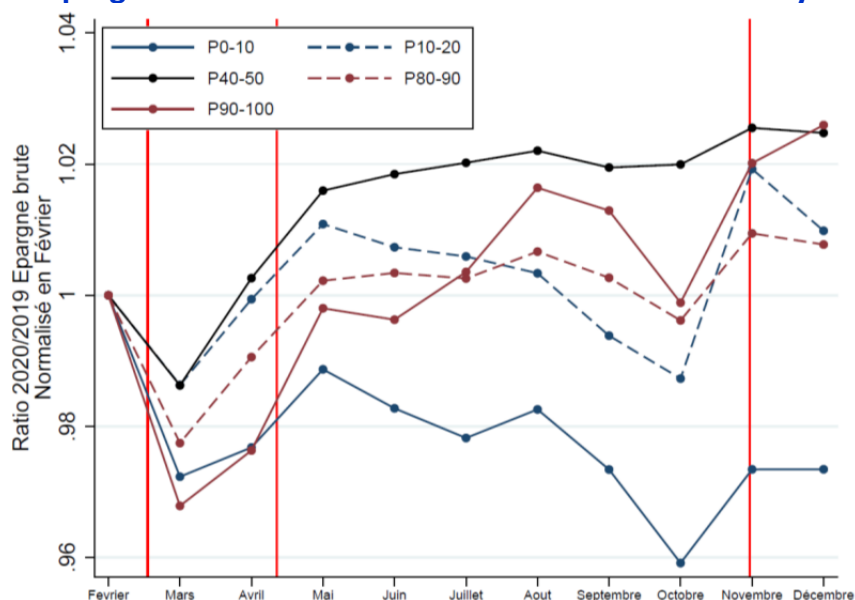


Lecture : La mesure représentée ici est la suivante : $X_t = \frac{\frac{X_{\{t,2020\}}}{X_{\{t,2019\}}}}{\frac{X_{\{février,2020\}}}{X_{\{février,2019\}}}}$ avec $X_{t,20XX}$ l'épargne brute au mois t de l'année

2019 ou 2020. Ce double ratio prend en compte la saisonnalité mensuelle en rapportant chaque mois de l'année 2020 au même mois de l'année 2019 et la croissance annuelle en normalisant par la valeur de ce ratio en février. X_t est alors la déviation de X par rapport à la valeur attendue en 2020 si cette tendance s'était maintenue. L'épargne brute est ici définie comme suit : sommes des encours de compte courant, compte sur livret, actifs financiers et assurance-vie. Nos données se limitent à l'épargne détenue par les ménages au sein du CIC.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Graphique 4. Épargne brute selon le niveau de consommation moyenne en 2019



Lecture : La mesure est la même que celle représentée dans le graphique 3. Les différentes courbes représentent les évolutions de ménages selon leur niveau de consommation en 2019 : nous avons calculé la moyenne de la consommation par carte, chèque et retraits en espèces en 2019 puis avons classé les ménages en utilisant comme seuils les différents déciles. Le P0-P10 représente les 10 % des ménages ayant une consommation moyenne inférieure au premier décile. Le 1 représente, pour chaque groupe, l'évolution qui aurait dû être la sienne si la tendance de 2019 s'était poursuivie.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

2. Comment appréhender la précarité à partir des données de comptes bancaires ?

2.1. La difficile mesure du revenu

Les données mises à disposition par le Crédit Mutuel – Alliance Fédérale sont très riches et complémentaires aux données usuellement utilisées par les économistes dans l'étude des revenus des ménages. Malgré cela, elles sont encore difficiles à exploiter à ce stade pour mesurer le revenu. En effet, il existe deux manières de calculer le revenu d'agents économiques : en agrégeant les flux entrants sur les comptes bancaires (virements et chèques) qui sont supposés être liés à des revenus, ou en utilisant l'identité comptable $Revenu = \acute{E}pargne + Consommation$. La première approche ne peut être utilisée simplement pour les données mises à disposition dans la mesure où nous ne pouvons pas encore isoler précisément les différentes sources de revenus des individus considérés (salaires, revenus de remplacement...), ni même les entrants « nets » (c'est-à-dire hors solidarités intra-familiales, transferts entre comptes bancaires⁽⁶⁾, opérations financières...⁽⁷⁾). La seconde approche est limitée pour une raison similaire : de même que nous n'observons pas les flux entrants « nets » nous n'observons pas non plus les flux sortants « nets » (pour une bonne mesure de la consommation), ni tous les prix des actifs financiers détenus par les ménages (pour distinguer dans la variation de patrimoine financier ce qui relève de l'évolution du prix des actifs et ce qui relève des flux d'épargne effectifs). C'est pour ces raisons que nous avons choisi de privilégier dans la première partie une partition des ménages selon leur consommation, qui semblent plus proches du « niveau de vie » réel des ménages que la somme des flux entrants.

Nous pouvons toutefois étudier la somme des flux entrants⁽⁸⁾ comme une mesure bruitée du revenu. Cette mesure est probablement biaisée vers le haut car elle inclut tous les flux entrants, c'est-à-dire y compris les transferts entre comptes de personnes multi-bancarisées ainsi que les transferts entre ménages (familiaux, amicaux...). Selon toute vraisemblance, cette surestimation s'amplifie à mesure que les ménages sont plus riches, avec une plus forte probabilité d'être multi-bancarisés. Mais il est également potentiellement biaisé vers le haut pour les jeunes qui peuvent bénéficier de soutien financier familial et qui ont des interactions sociales fortes. Afin de limiter l'effet de flux exceptionnels entrants (héritage, donation, vente de biens immobiliers ou de société...), nous avons restreint l'analyse en annulant les virements entrants supérieurs à 40 000 euros. Rappelons enfin que cette mesure du revenu ne permet pas par ailleurs d'appréhender les effets possibles de la crise sur les revenus du travail dissimulés faisant l'objet de paiements en espèces : à cet égard, le recul important des retraits d'espèces en DAB en 2020 peut refléter non seulement une modification de comportement des consommateurs avec un plus grand recours aux cartes bancaires (*cf. supra*) mais aussi une diminution des activités informelles.

Nous avons vérifié la correspondance entre la classification des ménages selon leur consommation et selon leurs virements entrants : celle-ci est relativement bonne comme l'atteste le calcul de la corrélation entre les deux types de catégorisation (coefficient de 0,776)⁽⁹⁾.

Le graphique 5 retrace l'évolution des « revenus » pour le ménage moyen ainsi que pour le ménage médian. Si les revenus ont chuté assez fortement pendant le premier confinement, ils ont rebondi à sa

(6) À noter que nos flux entrants sont nets des flux entre comptes du même groupe famille au sein de la banque CIC-Crédit Mutuel.

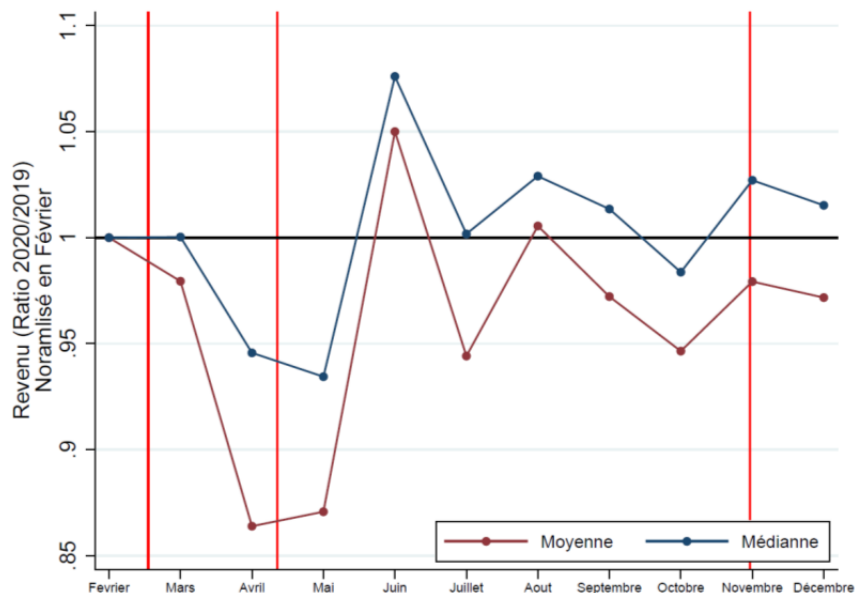
(7) Notons également ici que certaines opérations sont comptabilisées plusieurs fois alors qu'elles ne correspondent en fait qu'à une transaction « nette » : c'est le cas des remboursements entre amis ou des achats rendus puis effectués à nouveau.

(8) Nous considérons uniquement les virements entrants inférieurs à 40 000 euros. Si l'on regarde les virements entrants et les chèques entrants, les évolutions des revenus sont beaucoup plus négatives entre 2019 et 2020. Cela est probablement en partie dû à la substitution des chèques (physiques) vers d'autres moyens de transferts ou de paiements (notamment virements). Cela peut également être influencé par la baisse des transferts par chèque entre ménages pouvant par exemple être due au retour des jeunes au sein de la résidence familiale.

(9) Coefficients Spearman et Pearson.

sortie. Ils restent en moyenne déprimés par rapport à la situation qu'on aurait pu attendre si la tendance de 2019 s'était prolongée. Le recul des revenus des ménages est cependant bien moins important que celui de la consommation, ce qui est cohérent avec l'évolution de l'épargne observée par ailleurs. Il est aussi bien inférieur au recul de l'activité économique ce qui s'explique en grande partie par les mesures de protection mises en place par le gouvernement, en particulier le chômage partiel. L'évolution plus négative de la moyenne par rapport à la médiane traduit une large hétérogénéité des situations, et suggère que ce sont les revenus des ménages ayant les niveaux de vie les plus élevés qui ont le plus reculé.

Graphique 5. Évolution des « revenus » mesurés par les flux entrants

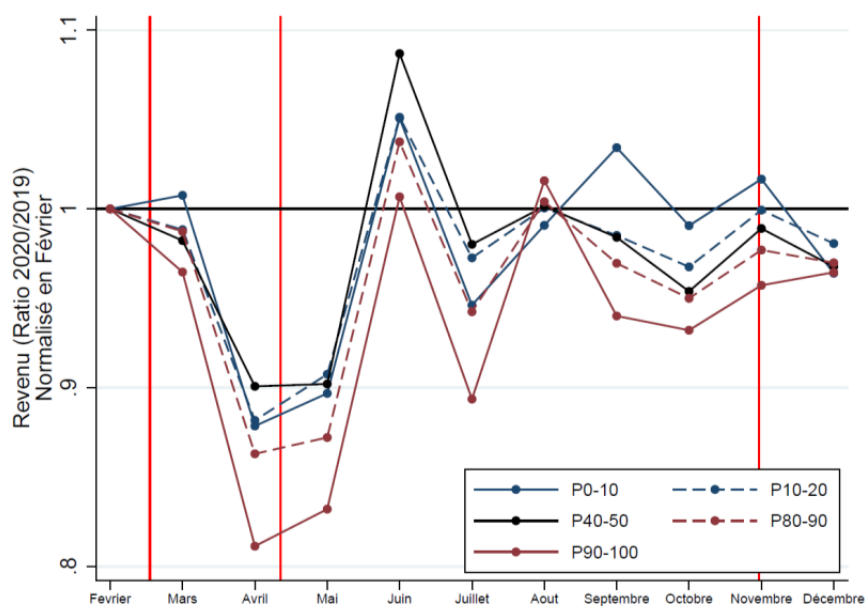


Lecture : La mesure représentée ici est la suivante : $X_t = \frac{X_{\{t,2020\}}}{\frac{X_{\{t,2019\}}}{\frac{X_{\{février,2020\}}}{X_{\{février,2019\}}}}}$ avec $X_{t,20XX}$ les revenus au mois t de l'année

2019 ou 2020. Ce double ratio prend en compte la saisonnalité mensuelle en rapportant chaque mois de l'année 2020 au même mois de l'année 2019 et la croissance annuelle en normalisant par la valeur de ce ratio en février. X_t est alors la déviation de X par rapport à la valeur attendue en 2020 si cette tendance s'était maintenue. Pour rappel les revenus sont calculés en sommant les virements entrants inférieurs à 40 000 euros.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Graphique 6. Évolution des revenus selon le niveau de consommation moyenne en 2019



Lecture : La mesure est la même que celle représentée dans le graphique 5. Les différentes courbes représentent les évolutions de ménages selon leur niveau de consommation en 2019 : nous avons calculé la moyenne de la consommation par carte, chèque et retraits en espèces en 2019 puis avons classé les ménages en utilisant comme seuils les différents déciles. Le P0-P10 représente les 10 % des ménages ayant une consommation moyenne inférieure au premier décile. Le 1 représente, pour chaque groupe, l'évolution qui aurait dû être la sienne si la tendance de 2019 s'était poursuivie.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Dans le graphique 6, nous cherchons à illustrer une partie de cette hétérogénéité des effets de la crise sur les revenus. Les groupes ayant les plus fortes consommations moyennes en 2019 semblent avoir été le plus touchés avec des baisses plus importantes de revenu⁽¹⁰⁾. Ceci reflète sans doute une partie de la chute des revenus⁽¹¹⁾ mais pourrait être également expliqué par la diminution importante des flux de transferts (au sein du ménage ou entre les ménages) due à une moindre activité. Cette différence dans l'évolution des revenus entre déciles n'est cependant pas suffisante pour renverser l'hétérogénéité en termes d'épargne brute qui est déterminée surtout par la chute plus forte de la consommation des plus aisés.

À ce stade, il semble difficile, d'après ces simples mesures de revenus d'identifier précisément les populations les plus durement impactées et fragilisées par la crise du Covid-19. Pour compléter l'analyse, nous avons étudié des mesures complémentaires de fragilité financière des ménages.

2.2. Indicateurs de fragilité financière

Pour apprécier la fragilité financière des ménages, nous avons mobilisé plusieurs indicateurs : la part des ménages avec un compte courant dont le solde est négatif (inférieur ou égal à 0) à la fin du mois, la part des ménages avec un compte courant dont le solde est négatif en moyenne dans le mois, la part des ménages ayant connu un jour de dépassement de découvert autorisé, la part des ménages ayant reçu une prestation de pôle emploi, la part des ménages ayant connu un rejet de prélèvement et enfin la part des

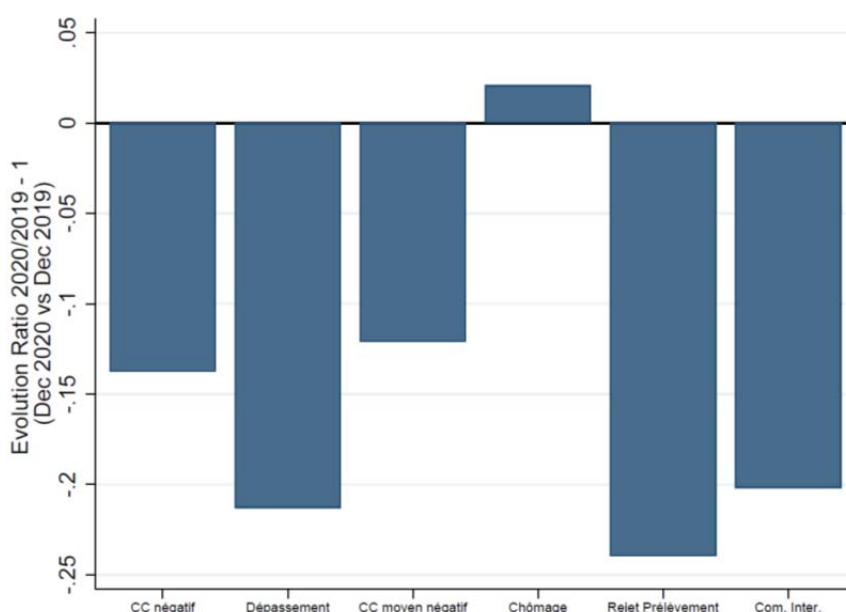
(10) Les résultats présentés dans les graphiques du Focus prennent en compte des individus qualifiés d'« entrepreneurs individuels ». Afin de vérifier que les mouvements de revenus n'étaient pas fortement influencés par l'inclusion de ces ménages particuliers, nous avons calculé les mêmes évolutions en omettant ces ménages ce qui enlève seulement un peu de volatilité sur la moyenne.

(11) Les personnes touchant les plus fortes rémunérations ont également des parts variables relativement plus importantes (bonus, prime...) qui ont pu être affectées durant la crise. Considérant que les déciles de revenu et de consommation calculés sont bien corrélés, on s'attend ainsi à ce que la plupart des personnes présentant une forte consommation présentent de hautes rémunérations.

ménages qui ont connu un mouvement débiteur ayant enclenché la commission d'intervention (frais bancaires de découvert). Le graphique 7 retrace l'évolution de ces indicateurs sous la forme d'un simple ratio de décembre 2020 sur décembre 2019⁽¹²⁾ : ainsi la valeur 1 constitue une stabilité par rapport au mois de décembre de l'année 2019. À part la légère hausse du nombre de foyers percevant des indemnités chômage⁽¹³⁾, tous ces indicateurs sont à la baisse pour la population générale, ce qui traduit une moindre fragilité financière pour le ménage moyen par rapport à l'an dernier. Comme observé précédemment, la baisse de la consommation a été nettement plus forte que celle des revenus, ce qui a généré un surplus d'épargne liquide et donc mécaniquement a limité les situations de découverts ou de rejet de paiement.

Le graphique 8 représente l'évolution en ratio de la première mesure de précarité : la part des ménages avec un compte courant dont le solde est négatif à la fin du mois. Si, comme pour l'ensemble de la population, cette part a baissé dans tous les déciles, l'on remarque que pour le P0-P10 la baisse est faible comparée à celle de tous les autres groupes.

Graphique 7. Évolution des mesures de précarité entre décembre 2019 et 2020 (ratio)



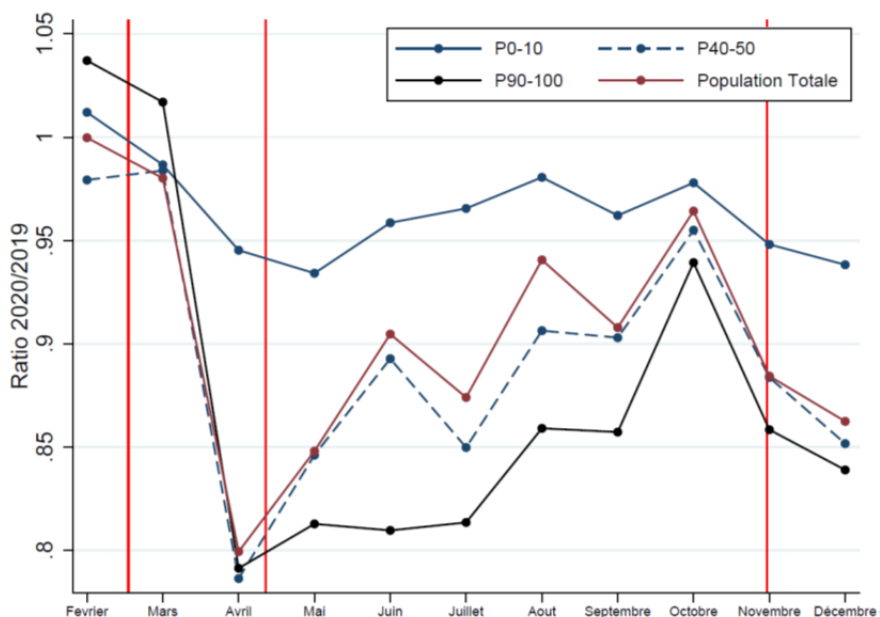
Lecture : Chaque barre représente la valeur $\frac{X_{\{décembre,2020\}}}{X_{\{décembre,2019\}}} - 1$ avec X une des variables de fragilité financière disponible : le pourcentage de ménages ayant un solde de compte courant en fin de mois négatif, le pourcentage de ménages ayant en moyenne sur un mois un solde de compte courant négatif, le pourcentage de ménages qui ont dépassé leur découvert autorisé, le pourcentage de ménages ayant reçu un virement de Pôle Emploi, le pourcentage de ménages ayant subi un refus de prélèvement et le pourcentage de ménages ayant effectué un virement qui a déclenché la commission d'intervention.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(12) Nous ne prenons pas en compte la valeur du ratio de février pour ces mesures, car il n'apparaît pas dans les données de tendance haussière d'une année sur l'autre.

(13) Pour créer la variable chômage nous utilisons le fait qu'un des membres du ménage ait reçu un virement entrant de la part de Pôle emploi et donc est indemnisé. La mesure est au niveau du ménage et non de l'individu. Enfin, nous regardons l'ensemble des ménages (et donc pas uniquement la population active). Pour toutes ces raisons, cette mesure n'est donc pas directement comparable avec les mesures classiques du taux de chômage.

Graphique 8. Évolution de la part des comptes courants dont le solde est négatif selon la consommation moyenne en 2019



Lecture : Ce graphique présente l'évolution en ratio 2020-2019 de la part de ménages dans chaque groupe qui sont à découvert sur leurs comptes courants à la fin du mois.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

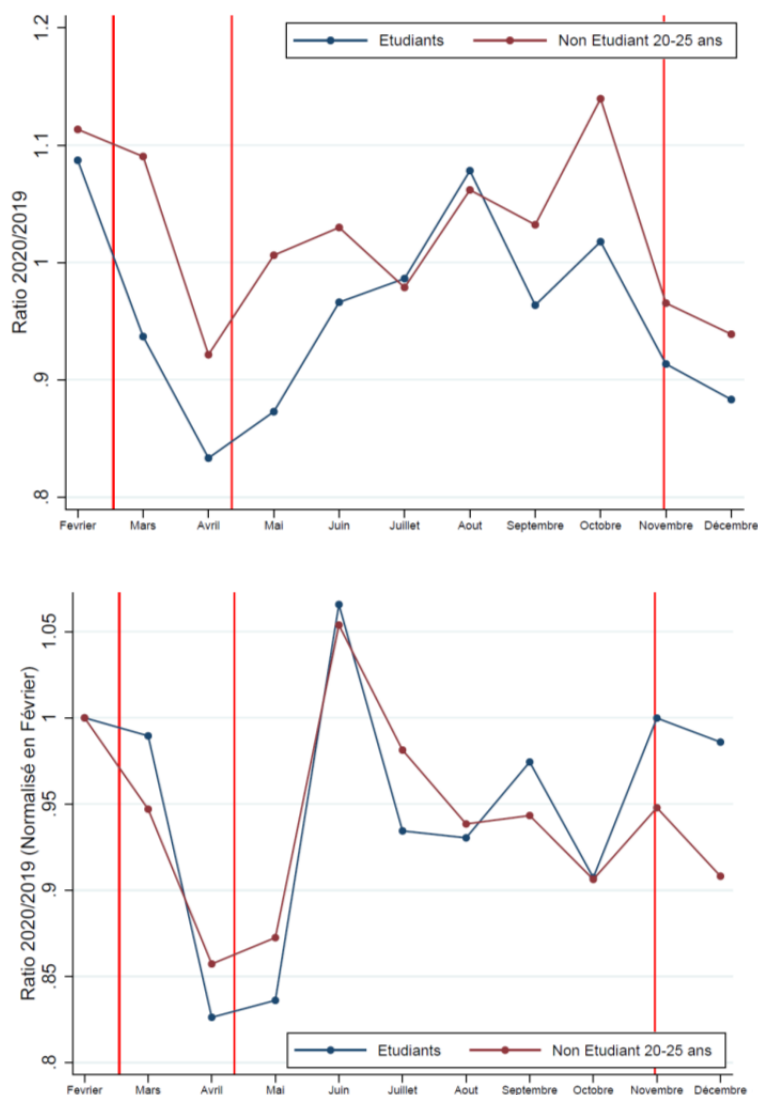
2.3. La situation des jeunes

Nous nous sommes ensuite intéressés aux jeunes (dans la tranche d'âge 20-25 ans), et plus particulièrement à deux catégories : les étudiants⁽¹⁴⁾ et les jeunes actifs vivant dans un logement autonome (décohabitants)⁽¹⁵⁾. Si la part de ménages « dans le rouge » a baissé pour l'ensemble de la population, la situation est moins favorable et plus volatile pour les étudiants et potentiellement inquiétante chez les jeunes actifs pour qui cette part est, depuis le mois de mai, souvent plus élevée en 2020 par rapport à 2019. Notons en outre que la part des jeunes actifs « dans le rouge » était déjà très supérieure à celle de la population générale avant la crise : en 2019, elle était de l'ordre 22-23 % en moyenne contre environ 15 % pour la population totale (et pour le groupe des étudiants). Lorsqu'on étudie l'évolution des revenus, on ne détecte pas chez les jeunes des différences particulières par rapport à la population générale en début de période, jusqu'au mois de juillet, mais on observe une forme de décrochage à partir d'août : en population générale, le recul du revenu se situe entre 0 et 5 % quand il avoisine à 5 à 10 % chez les jeunes autonomes. Ces données nous renseignent sur les évolutions moyennes des revenus chez les jeunes mais elles ne sont pas suffisantes pour observer des situations de précarité possibles pour des sous populations de jeunes, du fait de la taille de notre échantillon.

(14) Identifiés comme étudiants par la PCS déclarée.

(15) Identifiés comme décohabitants par le paiement de charges d'énergie.

Graphiques 9a et b. Évolution de la part des comptes courants dont le solde est négatif et du revenu selon les catégories



Lecture : Le panel 9a présente l'évolution en ratio de la part des ménages en négatif à la fin du mois sur leurs comptes courants. Le panel 9b présente la variation des revenus.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

3. Propensions marginales à consommer

Les résultats précédents ont montré que les mesures sanitaires exercent de fortes contraintes sur la consommation. Par ailleurs, la dégradation des anticipations des ménages, en particulier en matière d'emploi, suggère que les ménages peuvent chercher à accumuler une épargne de précaution pour faire face à des chocs futurs sur leurs revenus. L'effet combiné des restrictions sanitaires et de l'augmentation de l'épargne de précaution est susceptible d'affecter négativement la consommation. Il est également susceptible de réduire l'impact des mesures de transfert sur la consommation, et par là même, l'ampleur de l'effet multiplicateur des politiques de transferts. Pour mesurer cet impact, nous nous intéressons à la propension marginale à consommer des ménages en réponse à un transfert, c'est-à-dire la part de ce surcroît de revenu qui est consommée (plutôt qu'épargnée).

Nous poursuivons en cela les analyses du *Focus* précédent sur la mesure des propensions marginales à consommer (MPC) en 2020 et effectuons sa comparaison avec 2019 en utilisant l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) comme expérience naturelle.

Notre échantillon se divise en deux sous-groupes. Le premier est le groupe traité, à savoir les familles ayant reçu le montant de l'ARS (pour un enfant entre 6 et 10 ans : 469,97 euros). Cette aide est versée aux ménages avec un enfant à charge entre 6 et 10 ans, et un revenu annuel inférieur au seuil d'éligibilité de 25 093 euros en 2018. Le second est le groupe de contrôle : nous avons sélectionné des familles avec un seul enfant à charge âgé de 3 à 5 ans, n'ayant pas reçu de virement de 469,97 euros le 18 août, mais comparables au groupe de traitement en termes de revenus sur l'année 2019. Nous utilisons comme proxy du revenu l'ensemble des flux entrants (incluant donc les chèques)⁽¹⁶⁾. Une incertitude porte sur le fait que le nombre d'enfants et leur âge sont des variables déclaratives, concernant typiquement les clients ayant ouvert un compte pour leur enfant. Ainsi, certains ménages peuvent avoir un enfant mais faute de leur ouvrir un compte dans la même banque à cet âge, ne le déclarent pas⁽¹⁷⁾. Dans notre spécification principale⁽¹⁸⁾, nous avons choisi de ne garder que ceux qui avaient déclaré un enfant.

Les données que nous avons à disposition ne nous permettent d'observer quotidiennement que les dépenses par cartes bancaires. Nous calculons donc la propension marginale à consommer sur les dépenses par cartes uniquement. Notre estimation constitue de ce fait très probablement une borne inférieure de la « vraie » propension marginale à consommer. En effet, même si la carte bancaire est un mode de paiement privilégié par beaucoup de ménages, le ménage peut également consommer par chèque, espèces, virement ou même par prélèvement.

Notre approche est celle de la différence de différence. Nous observons que sur les variables de contrôles comme le revenu ainsi que sur le type d'habitation (urbain, périurbain, rural, etc.), nos groupes sont relativement similaires. Nous observons aussi les évolutions de la variable dépendante, la consommation, avant le versement de l'ARS. L'hypothèse de tendances parallèles avant le traitement⁽¹⁹⁾ paraît statistiquement valide.

La propension marginale à consommer est estimée à 38 %, avec un effet immédiat suite au paiement et qui dure au moins trois semaines (graphique 9)⁽²⁰⁾. Cette propension marginale à consommer est importante, même si elle reste cohérente au vu de la littérature économique. Le tableau ci-dessous poursuit les exercices d'estimation en variant l'échantillon et le nombre de semaines observées mais aussi en estimant la MPC sur l'ARS de 2019⁽²¹⁾. Les deux MPCs sont assez similaires, bien qu'elle semble être plus élevée en 2019 qu'en 2020. Cette différence n'est toutefois pas significative statistiquement (voir tableau). Ceci suggère que l'impact en termes de consommation des transferts dans le bas de la distribution des revenus demeure très élevé.

(16) Dans notre spécification de référence, nous ne gardons que les ménages avec un « revenu » annuel en 2019 de 35 000 euros maximum. Notons que le terme de revenu est ici utilisé d'une façon différente que dans les deux premières parties du *Focus* car il prend en compte les flux bruts tels que disponibles dans les données.

(17) Cependant le fait de recevoir exactement le montant 469,97 euros le 18 août est une bonne indication que le ménage contient bien un enfant de 6 à 10 ans.

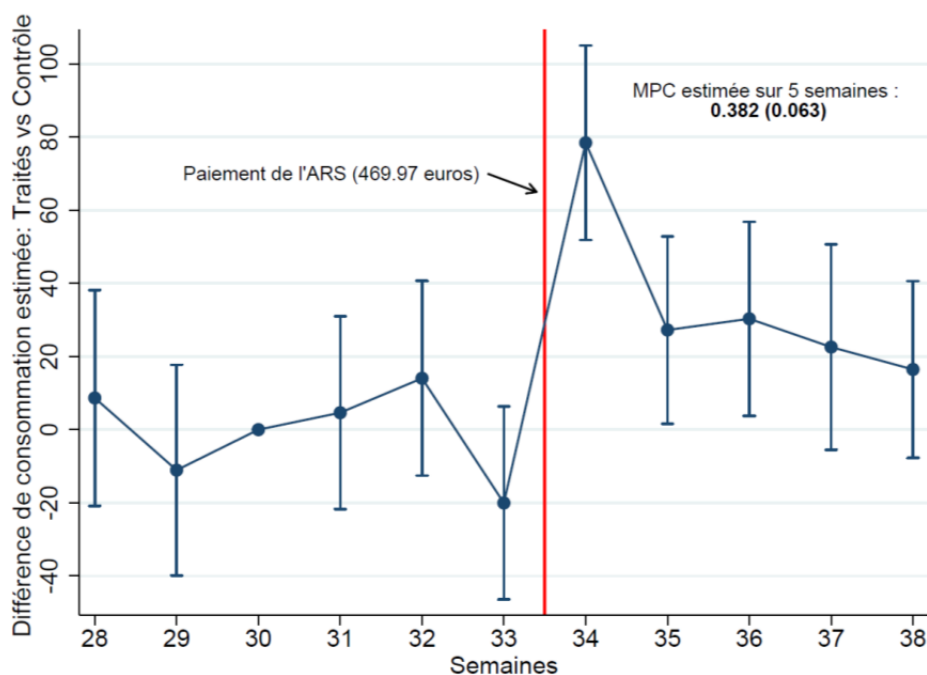
(18) Notamment pour construire le groupe de contrôle.

(19) Le traitement, c'est-à-dire le versement de l'ARS, est symbolisé par la ligne verticale rouge sur le graphique 10.

(20) Estimée par la méthode des moindres carrés ordinaires, avec effets fixes ménages et semaines.

(21) L'allocation de 2019 était inférieure d'environ 100 euros par rapport à 2020.

Graphique 10. Estimation de la propension marginale à consommer



Lecture : Ce graphique représente les résultats d'une régression linéaire, comparant la consommation par semaine, par cartes bancaires, des ménages avec un enfant de 6 à 10 ans qui ont reçu un montant d'allocation de rentrée scolaire de 469,97 euros le 18 août 2020 et la consommation de ménages comparables en termes de revenus mais avec un enfant non éligible à l'ARS car trop jeune (3 à 5 ans). La barre rouge signifie la date d'arrivée du paiement de l'ARS. La propension marginale à consommer est estimée ici à 38,2 %.

Source : Exploitation des données Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Tableau. Estimation de la propension marginale à consommer en 2020 et 2019

	Un enfant traité (6-10 ans)		t-test
	MPC 2019	MPC 2020	
Revenu < 35 000			
- 4 semaines post-traitement	0,423 (0,067)	0,346 (0,055)	0,706
- 5 semaines post-traitement	0,431 (0,077)	0,382 (0,063)	0,489
- 6 semaines post-traitement	0,438 (0,088)	0,395 (0,072)	0,57
- Nombre d'obs. : 4 447			
Revenu < 45 000			
- 4 semaines post-traitement	0,451 (0,657)	0,341 (0,054)	1,05
- 5 semaines post-traitement	0,476 (0,076)	0,3953 (0,063)	0,82
- 6 semaines post-traitement	0,438 (0,088)	0,394 (0,072)	0,476
- Nombre d'obs. : 4 447			

Lecture : Ce tableau est le résultat l'estimation de la propension marginale à consommer grâce à des régressions linéaires comparant la consommation par semaine après le traitement, par cartes bancaires, des ménages avec un enfant de 6 à 10 ans qui ont reçu un montant correspondant à celui de l'allocation de rentrée scolaire et la consommation de ménages comparables en termes de revenus mais avec un enfant non éligible à l'ARS car trop jeune (3 à 5 ans). Les régressions incluent des effets fixes ménages et semaines. La *t-stat* correspond à la statistique du test de l'hypothèse nulle d'égalité des coefficients. Plus *t* est grand, moins l'hypothèse nulle a de probabilité d'être vérifiée.

Conclusion

La dernière partie de ce *Focus* montre que les propensions marginales à consommer des ménages modestes sont assez élevées. La partie précédente montrait que si en général on n'observe pas d'aggravation de la précarité, la population des jeunes actifs est une catégorie en proie à une situation financière moins favorable depuis la crise. À ce titre, les aides du 27 novembre⁽²²⁾, semblent ainsi avoir été plutôt bien ciblées même si pour l'instant nous n'avons pas encore pu procéder à une analyse pour en mesurer l'impact.

Encadré. Données du Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Première banque à adopter le statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a contribué à cette étude par la fourniture de données de comptes bancaires sur la base d'un échantillon de ménages par tirage aléatoire. Toutes les analyses réalisées dans le cadre de cette étude ont été effectuées sur des données strictement anonymisées sur les seuls systèmes d'information sécurisés du Crédit Mutuel en France. Pour Crédit Mutuel Alliance Fédérale, cette démarche « s'inscrit dans le cadre des missions qu'il s'est fixées :

- contribuer au bien commun en œuvrant pour une société plus juste et plus durable : en participant à l'information économique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale réaffirme sa volonté de contribuer au débat démocratique ;
- protéger l'intimité numérique et la vie privée de chacun : Crédit Mutuel Alliance Fédérale veille à la protection absolue des données de ses clients ».

(22) L'aide exceptionnelle de solidarité.